

Département de Licence

Fiche descriptive de cours

Niveau	Licence
Mention(s)	Droit
Diplôme	Licence 2
Parcours	Droit
Semestre	2
Intitulé	Droit fiscal
Volume horaire	35
Enseignant	Ludovic AYRAULT
Code Apogée	
Descriptif	<u>Objectifs</u> : Complémentaire du cours de finances publiques, le cours de droit fiscal a pour objectif d'éclairer la notion, les principes et le processus de l'imposition. <u>Résumé du cours</u> : Le droit fiscal est le droit de l'imposition (impôts et taxes). Il couvre les règles juridiques destinées à organiser la répartition de la charge fiscale entre les contribuables. L'identification de l'imposition précèdera l'étude des principes qui l'organisent (légalité, égalité, liberté) avant un développement consacré au processus de l'imposition (assiette, liquidation, recouvrement). <u>Indications bibliographiques</u> : L. Ayrault, J. Lamarque, O. Négrin, <i>Droit fiscal général</i>, Lexisnexus, 5^{ème} éd., 2025
Descriptif en anglais pour les cours ouverts aux étudiants en échange	The tax law course aims to examine the concept, principles (legality, equality, freedom) and process of taxation (assessment, calculation, recovery).